



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de Règlement numéro 780 amendant le règlement numéro 622 relatif au zonage aux fins d'apporter la modification de certaines dispositions en lien avec les abris à structure démontable.

Lors d'une séance ordinaire tenue le 9 décembre 2024, le conseil municipal de la Ville de Louiseville a adopté le projet de règlement cité ci-haut.

Ce projet concerne tout le territoire de la Ville de Louiseville. Ledit projet de règlement numéro 780 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le **mardi 28 janvier 2025 à 18h00**, à l'hôtel de ville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le Service de l'urbanisme, permis et environnement, expliquera le contenu de ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté à l'Hôtel de ville situé au 105, avenue Saint-Laurent, Louiseville, soit du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 (sauf les jours fériés).

Donné à Louiseville
Ce 15^e jour du mois de janvier 2025

Maude-Andrée Pelletier
Greffière